

REGLEMENT

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE 2018

EPREUVE : **5me FOULEE DE L'ESPOIR**

ORGANISATION : **BMX PERNOIS**



Un cadeau
offert aux **350 premiers**
inscrits sauf pour la
course 1 km

DISTANCE : 1 km pour les enfants nés à partir de 2004, 6 Km et 12 Km boucle sur routes goudronnées, chemins et sentiers

CATEGORIES : Les courses sont ouvertes à toutes personnes à partir de la catégorie « cadet », licenciées ou non. L'organisation décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration ou de course sans dossard

Attention les catégories changent le 1^{er} novembre

CLASSEMENT : Le classement des courses sera affiché au fur et à mesure des arrivées. Pas de classement pour le kilomètre enfant.

INSCRIPTION :

En ligne : www.perneslesfontaine.fr

Par courrier : Avant le 28 octobre 2018, joindre impérativement au bulletin d'inscription, la copie du certificat médical ou de la licence conforme et le règlement de l'épreuve à l'ordre du **BMX Pernois** – Complexe sportif Paul de Vivie – 391 Avenue René Char – 84210 Pernes les Fontaines

Le jour de la course : Majoration de 2€ et les inscriptions seront closes ¼ d'heure avant le départ

Renseignements : 04.90.66.33.43 ou par mail : sport1@perneslesfontaines.fr

TARIF : **1€** pour le 1 km **5€** pour le 6km et **10 €** pour le 12 km

Nous vous rappelons que l'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM Téléthon

DOSSARDS : Les inscriptions à partir de 7h30 au Complexe Sportif (épingles non fournies)

DEPART : **9h30** pour le 6 Km et 12 Km **9h00** pour le 1Km Complexe Sportif Paul de Vivie

ARRIVEE : Complexe sportif pour toutes les courses

RAVITAILLEMENTS / EPONGEMENTS :

1 ravitaillement sur la course des 6Km

2 ravitaillements sur la course des 12Km

1 point de ravitaillement à l'arrivée de toutes les courses

SECURITE : Le circuit n'étant pas totalement fermé à la circulation, les coureurs devront respecter les signalisations. L'épreuve est encadrée par les organisateurs et par un service médical assuré par les Sapeurs-pompiers de la commune afin de vous garantir la protection la plus efficace.

ASSURANCE : Une police en Responsabilité Civile est souscrite.

RECOMPENSES

Pour le 1 km une médaille à l'arrivée, sur le 6 Km et 12km : Seront récompensés :

Les 3 premiers scratch et les 1^{er} de chaque catégorie CH, JH, EH, SH, V1H, V2H, V3H, V4H, V5H et JF, EF, SF, V1F, V2F, V3F, V4F, V5F.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, dans l'intérêt de tous et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou ultérieurs qui pourraient survenir aux concurrents.

